

Juifs au nez crochu au carnaval d'Alost... pour faire plaisir aux musulmans ?

écrit par Richard Mil | 26 février 2020



Carnaval d'Alost, 23 février 2020

Rituel festif vieux de 600 ans, ce carnaval dure trois jours à compter du dimanche précédant le carême chrétien. Le cortège 2020 a été suivi par les médias du monde entier et suscite bien des controverses...

Alost ou Aalst en néerlandais est une ville de Flandre Orientale, sise entre Bruxelles et Gand. Elle compte deux mosquées pour 86.000 habitants.



Mosquée turque d'Alost, à chacun son carnaval à minarets



Alost dispose de ses propres minarets, pas besoin d'importation arabe

1/5 Petit historique des « exploits » alostois, j'en reste pantois

2005 : défilé de participants en commandos suicides islamiques avec maquette de mosquée, d'où les protestations de la Ligue arabe. Le Premier ministre belge de l'époque Guy Verhofstadt avait affirmé que ces déguisements faisaient partie d'une tradition culturelle en Belgique et qu'il ne convenait pas de prendre au sérieux de telles pratiques. En 2005, la bien-pensance islamuzze n'y était point encore hégémonique.

2013 : un char représente un wagon semblable à ceux convoyant les Juifs vers les camps de la mort. Au sein du défilé, participants déguisés en officiers SS et en Juifs orthodoxes. Sur le wagon, une affiche représente des responsables politiques flamands habillés en nazis et tenant des boîtes de conserve Zyklon B.

2019 : un char représente des caricatures de Juifs orthodoxes aux nez crochus, assis sur des sacs d'or. Ce spectacle est vivement dénoncé par diverses associations juives de Belgique. Cette édition comporte un défilé portant cagoule et robe blanche du KKK. **Conséquemment, l'UNESCO décide en mars 2019 de retirer le carnaval de sa liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.**



2/5 2020 : la cible est la Torah, pas le Coran

Les chars caricaturant les Juifs ont à nouveau défilé ce dimanche 23 février. On y note la présence d'une représentation du Mur des Lamentations en lingots d'or et d'une parodie des Beatles « Hey Jude ». On y trouve également la représentation de Juifs affublés d'attributs d'insectes et la simulation d'un stand de vente de souliers des détenus d'un camp de concentration.

L'AJC ou **American Jewish Committee** a demandé à l'Union européenne l'ouverture d'une enquête contre la Belgique sur base de son article 7 : les autorités belges n'ont rien fait pour interdire les déguisements antisémites, ce qui est contraire aux valeurs européennes fondées sur les leçons tirées de l'Holocauste et de la Seconde Guerre mondiale. **Au boulot les eurodéputés !**



Boris Brexit s'invite au carnaval 2020

3/5 Son de cloche belge

Jan Jambon, ministre-président flamand et membre N-VA, critique les caricatures juives mais se dit contre la censure.

Philippe Close, bourgmestre socialiste de Bruxelles, affirme qu'il est grand temps qu'Unia (association belge contre la discrimination) fasse son boulot.

Sophie Wilmès, Premier ministre belge, soutient mordicus que ces événements portent préjudice aux valeurs ainsi qu'à la réputation de la Belgique.

ULB. Plusieurs professeurs de l'Université Libre de Bruxelles viennent de signer une carte blanche : liberté de rire ne peut se confondre avec « le retour des piloris, l'humiliation des victimes ou la profanation des tombes »

Jogchum Vrielink, constitutionnaliste Saint-Louis à Bruxelles : « Jusqu'à présent, il n'a jamais été question de faits punissables d'un point de vue juridique parce que l'intention malveillante, notamment, y faisait défaut. Mais je voudrais souligner que si les carnavaliers vont à chaque fois plus loin, les juges pourraient considérer cela comme une intention malveillante »



4/5 Son de cloche français

Jean Quatremer, correspondant Libé à Bruxelles : « La Belgique au 21^{ème} siècle, pays où l'on peut vendre et exposer librement des reliques nazis »

Jean-Michou Aphantie, éditorialiste LCI : « À ceux qui croient ou répètent bêtement que la liberté d'expression permet de tout dire, l'entêtement malsain du carnaval d'Alost, en Belgique »

Raphaël Glucksmann, essayiste et député européen, n'y va pas par quatre chemins : « Les Juifs sont de la vermine (de la vermine pleine de fric qui contrôle le monde quand même) et les nazis sont des gars sympas que les enfants applaudissent et avec qui on a bien envie de boire une bière. Bienvenue au carnaval d'Alost en 2020, en Belgique, cœur de l'UE. Dégénérés »

Xavier Beauvois, acteur, scénariste et réalisateur français : « C'est hallucinant ! J'ai pas de mots. Une ville qui vient de se couvrir de honte, d'infamie, une ville à vomir »

5/5 Son de cloche pro-israélien à savoir le mien

D'un point de vue historique, le carnaval était un moment privilégié où se manifestait sous forme de cortège **un renversement des rôles entre dominés et dominants** et non l'écrasement de l'une ou l'autre minorité, racisme et xénophobie étant greffés ultérieurement à tout ce folklore médiéval.

On est en droit de se demander à qui profite cet étalage

antisémite, ces stéréotypes dégradants, ces clichés de « nez crochus » assimilés à la religion juive, ceci devant un public familial. À qui profite le crime folklorique, si ce n'est aux politicards soucieux de ménager un électorat musulman en perpétuelle croissance ? On est craintif face au muzz mais pas face au Juif, il est de ces lâches ségrégations...

On évoque le sens de l'humour douteux du carnaval d'Alost. Je parlerais plutôt d'un **sens de la proportion douteux**. Si le carnaval d'Alost souhaite réellement être au goût du jour, le cortège 2021 devra parader de la sorte : 90% de niqabées/burkinées enchaînées à l'islamiste de mari marri, 8% de Jésus-Christ festifs, 2% de Juifs comptant la recette du carnaval.

Richard Mil+a



...